



TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 31 JANVIER

POUR NOS EMPLOIS, NOS SALAIRES ET LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS CONTRE L'AUSTÉRITÉ ET LE JOUR DE CARENCE

La France n'a jamais produit autant de richesses qu'en 2011 et 2012, le P.I.B. est de 2000 milliards d'euros. Dans le même temps les travailleurs sont de plus en plus pauvres et les services publics de plus en plus dégradés au nom de la réduction de la dette et des déficits publics. A Pôle emploi la Direction Générale annonce un plan d'économie de 80 millions d'euros. Pourtant, de l'argent, il y en a dans les coffres du patronat et des actionnaires. Mais c'est toujours aux salariés que l'on essaye de faire payer la crise.

La fonction publique et les services publics sont indispensables pour tous les citoyens. Les agents des services publics, quel que soit leur statut, ont de moins en moins la possibilité de remplir les missions qui leur sont confiées à cause du manque de personnel et de la surcharge de travail, le manque de budget de fonctionnement ou d'intervention.

Pourtant leur action est un puissant moyen pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales. Le rôle de l'État devrait aujourd'hui donner les capacités d'agir pour améliorer la qualité des services rendus à tous les usagers sur l'ensemble du territoire et dans le même temps d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des agents.

La question des effectifs est incontournable

Dans ce contexte, la mise en musique de la convention tripartite dans le cadre du plan stratégique Pôle emploi 2015 acte de nouvelles dégradations des services à nos usagers et des conditions de travail en adaptant l'offre de service aux moyens alloués au lieu de faire l'inverse et dans le même temps instaure un pilotage par les résultats mortifère pour les agents en terme de risque psycho-sociaux.

Le gouvernement doit mettre en cohérence ses discours et ses actes en augmentant significativement les effectifs de Pôle Emploi.

La question de la rémunération est également posée

La grille de classification doit être « négociée » cette année. Mais le DG a déjà annoncé que cela se fera sans moyen supplémentaire. Autant dire qu'il n'y aura pas de négociation et qu'il n'y a rien à attendre de ce côté-là pour voir notre évolution de carrière s'améliorer sans la mobilisation de tous.

Depuis plusieurs années les agents publics de Pôle emploi, à l'instar des fonctionnaires, n'ont eu aucune revalorisation de leur point d'indice. La DG prend prétexte de cette stagnation pour refuser toute augmentation collective de salaire (valeur du point et part fixe) pour les salariés de droit privé. Que l'on soit public ou privé, c'est inacceptable !

Dans le même temps on veut retirer aux agents sous statut public la prise en charge par l'Établissement du premier jour de carence !

La liste des couleuvres à avaler n'en finit plus...

Les pilules amères successives sont nombreuses : problème récurrent sur Horoquartz avec des retraits de salaires à la clef dans certaines régions, heures écrêtées, problème de tickets resto, politique RH vis-à-vis de nos collègues précaires partout, problème d'inégalité de traitement selon les statuts, etc.

Pôle emploi est un établissement public National dont le véritable patron est le ministère de l'Emploi. L'Etat est donc garant du respect des missions du service public de l'emploi. Les conditions salariales des agents, quel que soit leur statut, sont in fine de la responsabilité du Ministère de tutelle. Le gouvernement et la Direction Générale doivent renoncer au plan d'économie de Pôle Emploi.

La grève du 31/01/2013 ainsi que les manifestations pèseront lourd pour obliger le gouvernement de Hollande à retirer des mesures scandaleuses mises en place sous la présidence de Sarkozy.

Il est temps que tout cela cesse !

Cela ne se fera pas sans notre mobilisation avec les salariés des autres services publics. Les organisations syndicales doivent dans ce cadre rencontrer la Ministre Lebranchu le 07/02/2013 afin de porter nos revendications sur les effectifs, les salaires ainsi que sur le jour de carence, le développement des missions de service public

sachant que les négociations annuelles obligatoires à Pôle Emploi auront lieu le 05/03/2013.

Il est urgent de construire le rapport de force nécessaire pour que le gouvernement et la DG entendent nos revendications.

C'est pour cela que plusieurs organisations syndicales – FSU, Solidaires et la CGT – appellent les salariés et agents des services publics à faire grève le jeudi 31 janvier.

- **Pour l'emploi en exigeant un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois et des créations partout où cela est nécessaire,**
- **Pour les salaires et le pouvoir d'achat en exigeant notamment une augmentation urgente de la valeur du point d'indice, du point salaire et de la part fixe, ainsi qu'une amélioration de la grille de classification des privés et de la grille indiciaire des publics. Pour une égalité de traitement entre les salariés de droit privé et les agents sous statut public : à travail égal, salaire égal !**
- **Pour l'abrogation du jour de carence,**
- **Pour l'amélioration du fonctionnement de la Fonction publique et des services publics en particulier par l'octroi de moyens supplémentaires en terme de budgets et d'effectif et la fin de la précarité dans les services publics.**

Tous en GRÈVE
ET REJOIGNEZ
Les MANIFESTATIONS
Le 31 JANVIER